



AVIS PUBLIC

Consultation écrite à l'égard du projet de règlement numéro 881-22

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 881-22 amendant le Règlement de zonage numéro 617-05, concernant l'ajout de types de fondation, de revêtement extérieur et de recouvrement de toiture dans les zones patrimoniales.

AVIS PUBLIC est donné :

QUE le conseil municipal, lors de sa séance du 17 janvier 2022, a adopté le projet de règlement ci-haut mentionné.

QUE le projet vise à amender le Règlement de zonage numéro 617-05 pour ajouter, dans toutes les zones patrimoniales numéros 107-P, 204-P, 206-P, 207-P et 302-P :

- Un nouveau type de fondation;
- Un nouveau type de revêtement extérieur et;
- Un nouveau type de recouvrement de toiture.

QUE le projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

QU'en vertu de l'arrêté 2021-090 du 20 décembre 2021, dans le contexte de la déclaration d'urgence sanitaire ordonnée par le gouvernement, les assemblées publiques en personne sont suspendues et doivent être remplacées par une consultation écrite de quinze (15) jours.

Par conséquent, les commentaires en lien avec ce projet de règlement doivent être transmis, **au plus tard le 13 février 23 h 59**, par les voies suivantes :

- **Par courrier**, à l'hôtel de ville sis au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien, Québec, JOE 1E0, à l'attention de M. Alexandre Lamarre, directeur des Services techniques;

OU

- **Par courriel**, à M. Alexandre Lamarre, directeur des Services techniques au : a.lamarre@municipalite.ange-gardien.qc.ca.

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville soit du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h et le vendredi, de 8 h 30 à 12h 30. Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'hôtel de ville, nous vous invitons à communiquer avec les Services techniques au 450-293-7575 afin d'obtenir une copie de ce projet.

Donné à Ange-Gardien, ce 27 janvier 2022.

La directrice générale et greffière-trésorière,

Brigitte Vachon